



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 4642

Texte de la question

Le gouvernement néerlandais réfléchit sur l'instauration d'un plafond sur les salaires de patrons. Ce plafond viserait tant la partie fixe du salaire que la partie variable des primes, bonus et autres indemnités en cas de reprise. Compte tenu des polémiques déclenchées en France ces derniers mois par les « parachutes dorés » des grands patrons dont certains connaissent l'échec entraînant des licenciements dans leurs entreprises, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi s'il est dans ses intentions de suivre l'exemple néerlandais.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4642

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5611

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)